

OCTOBRE 2026

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Agencement et
mobiliers circulaires :
construisons ensemble
la filière de demain !



Pèvèle
Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CIRCULAR
ECONOMY
OFFICE



Partie 1 : PRESENTATION DU PROJET CHAMP LIBRE

Cette partie contextualise le projet avec la présentation du territoire, du projet urbain et des enjeux auxquels le projet veut répondre. Il détaille les caractéristiques du projet urbain dans lequel s'insère les bâtiments qui accueilleront le Pôle d'agencement circulaire, objets de l'AMI.

I. CHAMP-LIBRE : UN PROJET URBAIN AU SERVICE DES TRANSITIONS

Histoire, vision et ambition

En 2020, l'entreprise AGFA-GEVAERT implantée depuis près d'un siècle sur la commune de Pont-à-Marcq, a annoncé la fermeture de son site industriel, entraînant la suppression de 174 emplois.



Photo ancienne du site – Année 70 ?

Face à cet événement majeur pour le territoire, la Communauté de communes Pévèle Carembault a engagé une démarche ambitieuse de reconversion du site, en partenariat avec l'Établissement Public Foncier Hauts-de-France, devenu propriétaire des emprises en mars 2022.

Cette opération constitue aujourd'hui l'un des projets de développement le plus structurant du territoire. Elle vise à transformer une ancienne friche industrielle en un lieu d'activité innovant, dédié aux transitions économiques, environnementales et sociétales.

Le projet CHAMP-LIBRE est conçu pour répondre aux besoins des entreprises et porteurs de projets locaux, offrant des espaces de production pour des activités économiques en lien avec l'alimentation et l'agriculture locale, l'environnement ou l'économie circulaire et le réemploi. Le projet vise également la création d'un espace central sur lequel s'implanteraient des activités ouvertes au public (culturelles, sportives, de loisirs, restauration...) qui assureront ainsi la convivialité et l'ouverture du site sur la ville et sur les habitants du territoire.

Une gouvernance forte au service du projet

Pévèle Carembault assure le pilotage général du projet Champ Libre et coordonne l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en œuvre.

La collectivité assure la maîtrise d'ouvrage d'une partie des opérations de réhabilitation et de construction, dont le bâtiment APARAQ qui accueillera le futur Pôle de l'ameublement et de l'agencement circulaires.

Au-delà de l'aménagement du site, Pévèle Carembault porte une vision ambitieuse fondée sur plusieurs principes structurants :

- Favoriser la coexistence d'activités de production, une boucle logistique et un cœur actif réussissant des activités ouvertes au public
- Organiser une séparation claire entre les flux logistiques et les espaces de vie afin de garantir la qualité d'usage du site ;
- Optimiser l'emprise au sol pour un cadre de vie qualitatif et attractif.
- Développer un cadre paysager attractif. L'aménagement d'une fange paysagère permettra l'accessibilité du site en mobilité douce, le déploiement d'usages récréatifs et sportifs, la gestion des eaux pluviales et l'amélioration de la biodiversité.
- Inscrire l'ensemble du projet dans une démarche d'excellence environnementale.

Un projet urbain majeur au cœur de la Pévèle

Pévèle Carembault se compose de 38 communes et compte près de 100 000 habitants. Située au cœur du département du Nord, elle bénéficie d'une position stratégique entre Lille, Douai, Valenciennes et la métropole belge Tournai.

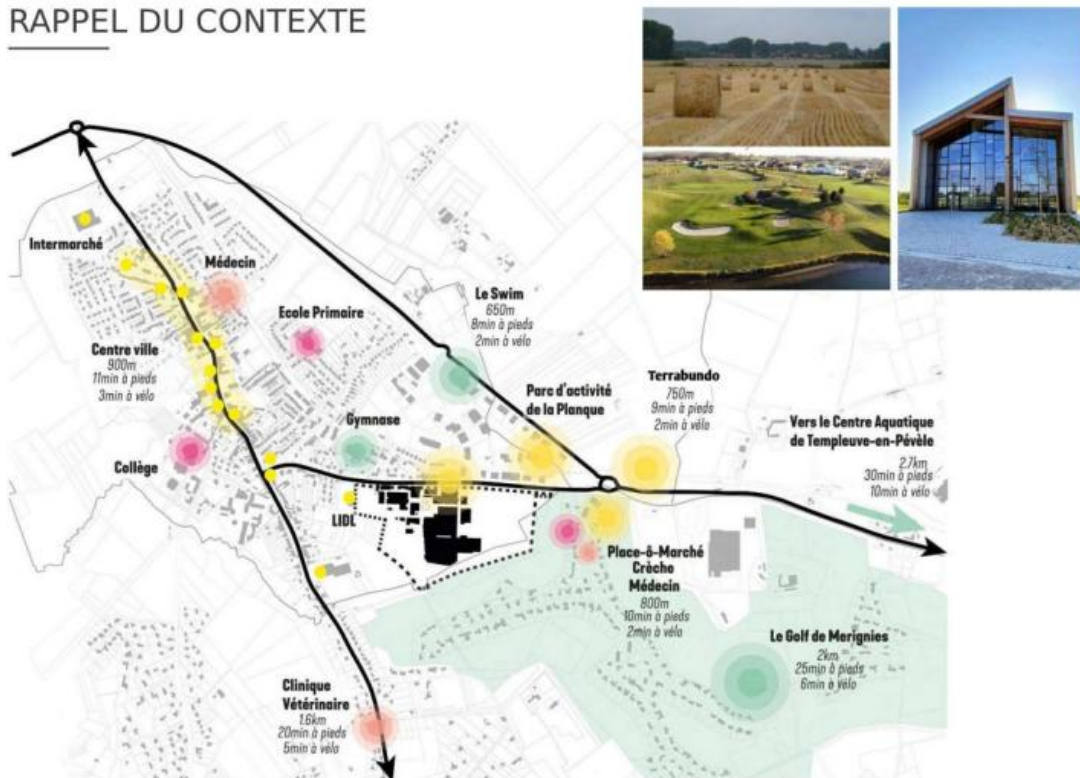
Territoire à dominante rurale la communauté de communes se distingue par son attractivité résidentielle. Pévèle Carembault compte 2 fois plus de cadres qu'en moyenne régionale travaillant sur la métropole lilloise. La disponibilité d'un pouvoir d'achat supérieur à la médiane nationale et un niveau d'études supérieures permettent à l'économie locale d'être particulièrement dynamique.

Localisé à l'entrée de la ville de Pont-à-Marcq, à proximité immédiate du Golf de Mérignies, CHAMP LIBRE bénéficie d'une localisation privilégiée au sein du territoire. Situé sur un ancien site industriel **de 17 hectares**, le site est facilement accessible et proche des principaux équipement et service de proximité (commerces, équipements sportifs, équipements éducatifs...).

Partie 1 : PRESENTATION DU PROJET CHAMP LIBRE

Rebaptisé **CHAMP-LIBRE en juillet 2025**, le site bénéficie donc d'une forte visibilité et d'une position centrale qui lui confèrent un rôle structurant dans le développement futur de Pévèle Carembault.

L'ensemble du site fait l'objet d'une concession d'aménagement confiée à la SPL Hauts-de-France Investissements (groupe BATIXIA) et a vocation à accueillir un **projet d'intérêt communautaire à rayonnement régional**.

RAPPEL DU CONTEXTE

Partie 1 : PRESENTATION DU PROJET CHAMP LIBRE



Plan masse du projet PERMIS D'AMENAGER (Agence SAISON MENU – Agence SLAP – STRATE INGENIERIE) – Mars 2025

Champ-Libre : un quartier productif au cœur des enjeux de transition environnementale.

Avec ses 17 hectares, CHAMP-LIBRE occupe une place centrale dans **la stratégie de développement économique** de Pévèle Carembault et permet de répondre aux enjeux prégnants de transition pour le territoire.

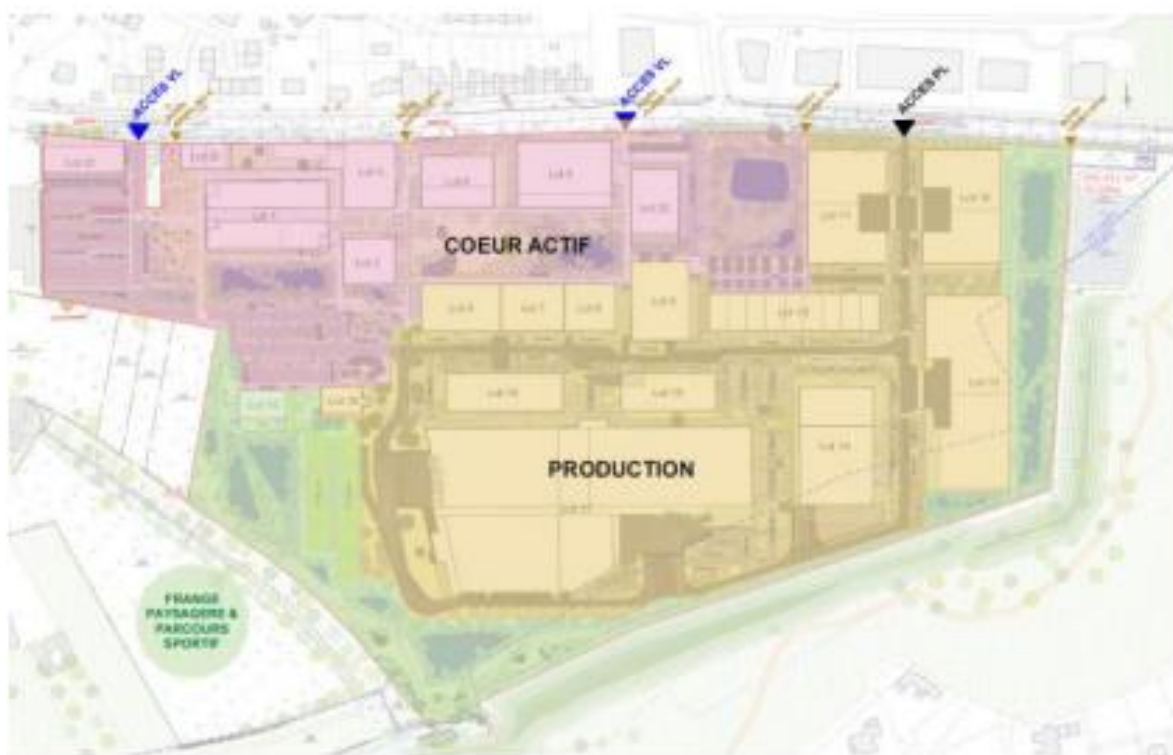
Plus qu'un parc d'activités, CHAMP LIBRE a été imaginé comme un **véritable quartier productif, conciliant activités économiques, innovation, qualité environnementale et ouverture sur le territoire.**

L'organisation du site repose sur deux espaces complémentaires :

1. **Une zone de production**, desservie par une boucle logistique réservée aux poids-lourds, pour accueillir des activités artisanales, industrielles et de fabrication.
2. **Un cœur actif**, accessible uniquement en modes doux (vélo, marche), pour des activités ouvertes au public : culture, sport, restauration, loisirs, commerces de proximité.

Cette organisation permettra de concilier activités productives et espaces de convivialité tout en garantissant une gestion optimisée des flux et des usages

Partie 1 : PRESENTATION DU PROJET CHAMP LIBRE



Un écosystème économique fondé sur la coopération

Dès 2022, Pévèle Carembault a engagé une démarche de concertation auprès des acteurs économiques du territoire afin d'identifier les besoins d'implantation et les attentes en matière d'accompagnement. La consultation par le biais d'un AMI a mis en évidence un intérêt particulier pour 2 filières : **l'agroalimentaire et l'artisanat**.

Au-delà de l'accueil des entreprises, l'ambition de CHAMP-LIBRE est de favoriser l'émergence de **véritables écosystèmes de coopération**. La proximité entre acteurs partageant des enjeux communs doit permettre le développement de synergies, de mutualisations et de projets collectifs dans des domaines tels que la formation, l'innovation, la gestion des déchets et des ressources, le partage d'équipements et d'expérience, le mentorat, les RH...).

Cette dynamique collaborative constitue l'un des principaux facteurs de différenciation et d'attractivité du projet.

Le bâtiment APARAQ futur écrin du Pôle d'ameublement et d'agencement circulaire

Le **futur Pôle de l'Ameublement et de l'Agencement Circulaires** sera implanté au sein du bâtiment APARAQ, l'un des bâtiments emblématiques du projet CHAMP-LIBRE.

Situé dans la zone de production, ce bâtiment incarne pleinement l'ambition du projet : **démontrer qu'il est possible de concilier performance économique, innovation industrielle et économie circulaire**.

Le pôle a vocation à devenir une référence nationale et européenne dans les domaines de l'ameublement circulaire, du réemploi, de la réparation, du design durable et de la fabrication responsable.

Le bâtiment APARAQ est composé de trois ensembles distincts : AP, AR et AQ de 17.000 m².

La cellule AP, destinée à accueillir le futur pôle, représente environ 3 900 m² de surface principale et dispose de cinq quais de déchargement. Elle offrira un cadre adapté au développement d'activités de production, de transformation, de formation, d'expérimentation et de mutualisation au service de l'ensemble de la filière.

II. UNE DYNAMIQUE DEJA ENGAGEE

De la reconversion du site à l'activation du projet (2021-2025)

Depuis l'annonce de la fermeture du site AGFA-GEVAERT en 2020, Pévèle Carembault a engagé une transformation rapide du site afin d'éviter sa dégradation et de préparer son avenir.

Plusieurs étapes structurantes ont été franchies :

- Acquisition foncière et définition du projet urbain ;
- Réhabilitation de l'ancien bâtiment administratif ;
- Installation du siège communautaire en 2024 ;
- Ouverture progressive du site au public à travers des événements et occupations temporaires ;
- Lancement des études de programmation et de requalification des bâtiments.

Cette première phase a permis de tester les usages, de fédérer les partenaires et de confirmer l'intérêt du territoire pour le projet CHAMP-LIBRE.



Septembre 2021 : Organisation des Journées européennes du patrimoine (2500 personnes sur 2 jours)



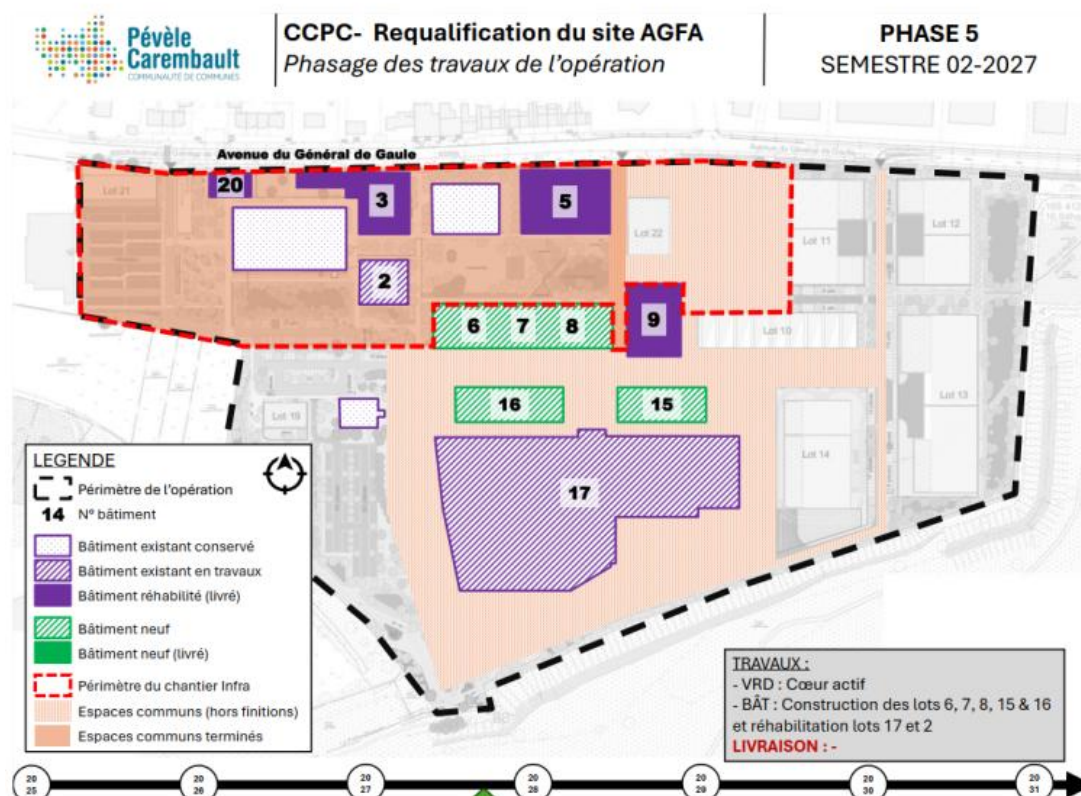
12 avril 2024 Organisation d'une réunion publique (70 personnes)



5 septembre 2024 Inauguration du siège communautaire (1000 personnes)



10 juillet 2025 : Annonce du nouveau nom CHAMP LIBRE (1000 personnes)



Faire de CHAMP-LIBRE un démonstrateur de l'économie circulaire

CHAMP-LIBRE a été conçu comme un lieu d'expérimentation et de déploiement des modèles économiques circulaires à grande échelle.

Cette ambition se traduit notamment par :

- La réhabilitation prioritaire des bâtiments existants ;
- Le réemploi des matériaux issus des déconstructions ;
- La création d'espaces de production dédiés aux activités circulaires ;
- Le développement de formations et de nouvelles compétences ;
- La mise en réseau des acteurs de la filière.

Le futur Pôle de l'Ameublement et de l'Agencement Circulaires constitue l'un des projets phares de cette stratégie.

Une montée en puissance progressive (2026-2030)

Dans les prochaines années, la concrétisation opérationnelle du projet se poursuit :

2026

- Finalisation de la première phase de programmation du bâtiment APARAQ
- Conception architecturale et technique en maximisant le réemploi.
- Sélection des premiers partenaires du Pôle d'ameublement et d'agencement circulaire

2026 – 2028

- Travaux de réhabilitation du bâtiment AP ;
- Aménagement des espaces extérieurs ;
- Installation progressive des acteurs.

A partir de 2028

- Mise en service des premiers espaces du Pôle de l'ameublement et de l'agencement circulaires.
- Développement des activités, des formations et des services mutualisés.

Le présent AMI, une étape clé du projet

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'inscrit dans cette phase de préfiguration.

Son objectif est d'identifier dès aujourd'hui les entreprises, les organismes de formation, les structures du réemploi, les designers, les artisans, les industriels et les porteurs de projets susceptibles de participer au développement du futur pôle.

Les contributions recueillies permettront d'adapter la programmation aux besoins des futurs utilisateurs, de définir les modalités de mutualisation des espaces et des équipements, de structurer les futures coopérations et de préparer l'installation des premières activités à partir de 2028.

Cet AMI marque donc le passage d'une phase de conception à une phase de mobilisation des futurs acteurs du Pôle de l'ameublement et de l'agencement circulaires.



CHAMP-LIBRE en chiffres :

- Aujourd'hui, 44% du site est imperméable. Les travaux permettront de réduire ce taux à 37%
- 700 places de stationnement mutualisées
- 110 places de stationnement vélo
- 2,7 hectares dédiés à la gestion intégrée des eaux pluviales, dont 1,7 hectare uniquement dédié aux noues et bassins (milieux « humides »)
- 4,1 hectares d'espaces verts de type prairie (milieux « secs »)
- 1 km de frange paysagère, réserve de biodiversité
- Pas plus de 10% de plantations d'espèces non locales, dans le cadre d'une démarche test d'adaptation au changement climatique
- Plus de 710 arbres plantés
- 50% des toitures équipées de panneaux photovoltaïques, soit la consommation annuelle de 240 foyers
- 39 700 m² de surface de bâti conservée (60%) en vue de les réhabiliter
- 15 000 m³ de béton concassé des bâtiments déconstruits pour servir en structure de voiries
- 54 fermes métalliques récupérées
- Une plateforme de réemploi de 3 700m² au service du projet